



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Rentrée scolaire 2023

Priorités et moyens d'enseignement

30 janvier 2023

1^{er} degré

Priorités pour l'année scolaire 2023 / 2024

- Favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- Poursuivre le dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire.
- Sur tout le territoire, poursuivre la limitation à 24 élèves par classe de grande section (hors EP puisque dédoublée), CP et CE1.
- Poursuivre les efforts en faveur de l'école inclusive.
- Accompagner les territoires ruraux : aucune fermeture d'école sans accord du maire.

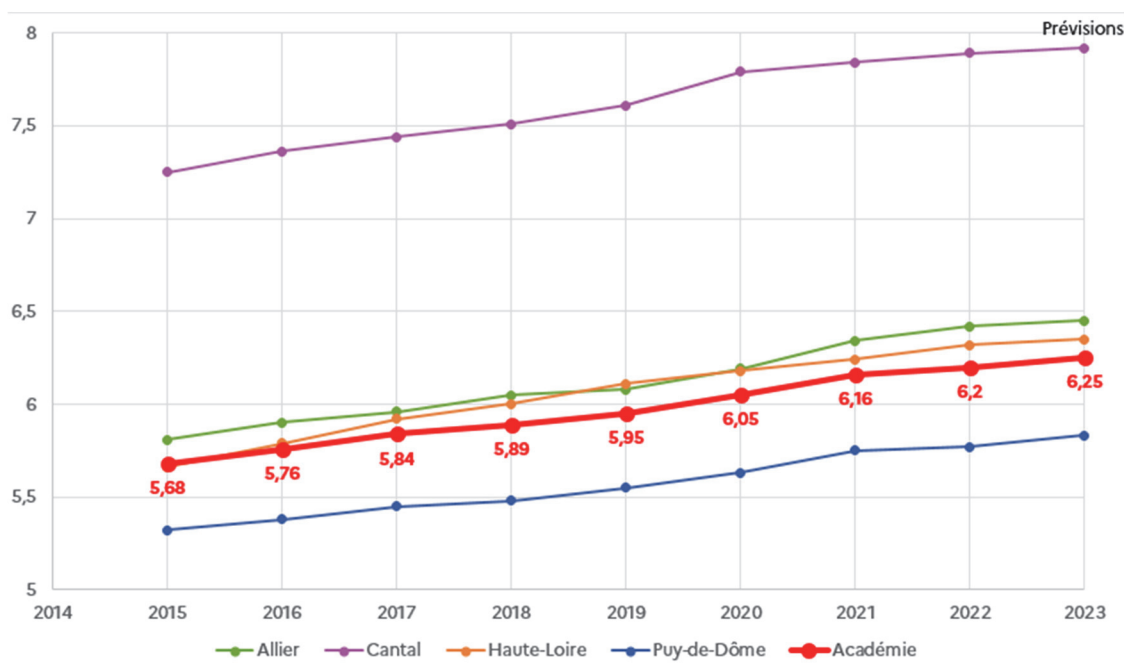
Moyens alloués

Compte tenu de la baisse démographique (- 1549 élèves attendus), l'académie se voit notifier une baisse de - 58 postes, non proportionnelle à la diminution du nombre d'élèves.

De ce fait, la proposition de répartition des moyens pour la rentrée prochaine garantit une augmentation du taux d'encadrement des élèves, confortant la priorité accordée donnée à l'école primaire.

	Constat élèves 2022	Nombre de postes 2022	P/E 2022	Prévisions élèves 2023	Ecart prévisions élèves 2023 Constat 2022	Proposition de répartition des postes 2023	P/E prévisionnel 2023	P/E prévisionnel 2023 national
Allier	23 708	1520,91	6,42	23 146	- 562 (- 2,4%)	- 29	6,45	5,98 (soit 5,98 enseignants pour 100 élèves)
Cantal	8 747	690,00	7,89	8 582	- 165 (- 1,9%)	- 10	7,92	
Haute-Loire	13 238	837,25	6,32	13 032	- 206 (- 1,6%)	- 10	6,35	
Puy-de-Dôme	49 012	2828,10	5,77	48 396	- 616 (- 1,3%)	- 9	5,83	
Académie	94 705	5876,26	6,20	93 156	- 1549 (- 1,6%)	- 58	6,25	

Évolution du taux d'encadrement 2015 / 2023



2^e degré

Priorités pour l'année scolaire 2023 / 2024

- Généralisation à la rentrée scolaire 2023 de l'heure et demie de mathématiques pour tous les élèves de première générale qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques.
- Amélioration de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Soutien à l'éducation prioritaire.

Moyens alloués

Compte tenu de la baisse des effectifs attendue (- 449 élèves, soit - 0,54%), l'académie s'est vue notifier un schéma d'emplois de -25 ETP.

Au niveau académique, les mesures proposées sont :

Collège

Le budget en moyens d'enseignement reste identique à celui de la rentrée 2022.

L'académie poursuit ses efforts :

- en matière d'accompagnement des élèves en éducation prioritaire : + 42 ETP sont implantés dans les collèges pour permettre d'accueillir les élèves dans des divisions avec un seuil maximal de 25 élèves en REP+ et de 26 élèves en REP,
- en matière d'école inclusive : 7 ETP supplémentaires ont été ajoutés au budget 2023 par rapport au budget 2022 pour les dispositifs Ulis et UPE2A.

Segpa

L'évolution en moyens d'enseignement est de - 5 ETP.

Lycée général et technologique

L'évolution en moyens d'enseignement est de - 12 ETP.

L'ouverture de dispositifs UPE2A en lycée représente 3,4 ETP.

Lycée professionnel

L'évolution en moyens d'enseignement est de + 6,25 ETP.

L'ouverture de dispositifs UPE2A représente 3 ETP en LP.

EREA

L'évolution en moyens d'enseignement est de - 1 ETP.

Documentation

L'évolution des moyens est de - 1 ETP.

Remplacement

L'évolution des moyens est de - 12,25 ETP.

Accompagnement de la Vie de l'élève

+ 1 poste de CPE

Rappel du contexte national

Rentrée scolaire 2023

- Augmentation du taux d'encadrement dans le 1^{er} degré pour la 6^e année consécutive.
- Renforcement de l'école inclusive et de la vie scolaire dans le 2nd degré.

L'année scolaire 2023 / 2024 va être marquée par une forte baisse du nombre d'élèves, accentuant une évolution démographique continue depuis plusieurs années.

Une baisse de près de 64 000 élèves dans le premier degré public et d'environ 800 élèves dans le second degré public est ainsi prévue à la prochaine rentrée.

Cette baisse de la démographie des élèves n'est répercutée que très partiellement sur les emplois du ministère en 2023 : la baisse globale sera, pour l'enseignement public, de 1500 emplois (- de 0,2% des emplois).

De ce fait, le taux d'encadrement continuera à augmenter dans le premier degré et sera quasiment stable dans le second degré.

Contact

Cabinet du recteur Service communication

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 99 33 02
Mél : ce.comm@ac-clermont.fr

Photo : école élémentaire Jacques Prévert de Vic-le-Comte